

Monsieur Jean-Pierre FARANDOU  
Président  
SNCF  
2 place aux Etoiles  
93200 SAINT-DENIS

Nancy, le 3 septembre 2021

Monsieur le Président,

Les élus du pôle métropolitain européen du Sillon Lorrain interpellent le Président de la SNCF, société de droit privé qui assume encore, malgré l'ouverture des dessertes à la concurrence, un service public en quasi-monopole, ce qui lui confère des responsabilités particulières.

L'objet de ce courrier cosigné par les élus des intercommunalités regroupées dans le Sillon Lorrain est avant tout de dénoncer, d'une part la méthode et d'autre part le fond des décisions prises par la compagnie ferroviaire à propos de la suppression des 2 allers-retours Paris/Nancy en TGV à bas coût OUIGO, annoncée par voie de presse.

Ainsi, sur la forme, une nouvelle fois, les élus du Sillon Lorrain déplorent l'absence totale de concertation, voire même d'information préalable à la suppression d'un service ferroviaire qui a pourtant fait ses preuves. Ce manque de considération est très regrettable.

Sur le fond, l'annonce de la suppression de cette offre spécifique est incompréhensible, de surcroît dans un contexte particulier de raréfaction, voire de disparition, de l'offre TGV entre la Lorraine et le sud. En effet, à la faveur des travaux en gare de Lyon Part-Dieu, les 2 allers-retours Metz-Nancy-Lyon-Nice et Nancy-Montpellier ont été supprimés, la desserte étant remplacée par d'improbables liaisons via Paris, Marne-la-Vallée ou Strasbourg et la SNCF apporte peu de visibilité quant à la mise en place de cette offre préexistante après la réalisation des travaux à Lyon.

Sur le fond encore, les élus métropolitains ont conscience des impératifs de rentabilité qui s'imposent au groupe ferroviaire, dans le contexte post-crise sanitaire qui a fortement impacté ses comptes.

Cependant, le gouvernement, avec le soutien des parlementaires, a fortement soutenu la SNCF avec un abondement à hauteur de 4,7 Milliards d'Euros (dont 1,8 Md€ sous forme de recapitalisation), grâce au Plan de relance et de Transition écologique. La SNCF est donc redevable en termes de services de l'ensemble des contribuables, qui ont permis cet effort conséquent pour sauver la société.

.../...

Par ailleurs, les élus du Sillon Lorrain constatent que les engagements pris lors de la Déclaration d'Utilité Publique de la ligne à grande vitesse Est ne sont absolument pas respectés aussi bien dans le sud que dans le nord de la Lorraine. De manière générale, se pose donc la question des fréquences des TGV entre Paris et la Lorraine.

Pour toutes ces raisons, l'annonce unilatérale de supprimer l'offre OuiGO Paris/Nancy est inacceptable.

A ce propos, les collectivités sont prêtes à participer à la promotion de l'offre TGV à bas coût pour en favoriser l'usage. Les Collectivités sont prêtes à travailler en lien avec le groupe SNCF sur des offres week-end attractives pour inciter les franciliens à découvrir le patrimoine, la gastronomie, la culture lorraine.

Les collectivités lorraines sont prêtes à travailler avec le Groupe SNCF à la promotion de dessertes à moindre coût pour des usagers ayant besoin d'utiliser un service de mobilité rapide et efficace, à coût modeste. En l'occurrence, l'ensemble des intercommunalités interconnectées à la gare de Nancy sont directement concernées : le bassin de vie nancéien représente aujourd'hui le sud du département de Meurthe-et-Moselle, une partie de la Meuse et le département des Vosges. Il en sera de même dans le nord-Lorrain pour les gares interconnectées à celle de Metz.

Ce travail de promotion ne peut se faire qu'en concertation étroite avec les services de la SNCF, sur un nécessaire moyen terme.

De ce fait, les élus du Sillon Lorrain demandent un moratoire à cette décision, afin de permettre de mettre en place les meilleures stratégies de promotion de l'offre OuiGO entre les collectivités et le groupe ferroviaire.

Surseoir et mesurer l'impact de cet engagement est une nécessité. Et dans quelques temps, à l'épreuve des chiffres, décider, en concertation, de la poursuite ou non de l'offre spécifique qui impacte fortement une population modeste (étudiants, retraités, jeunes...).

Espérant vivement que cette sollicitation trouvera votre approbation,

Restant à votre disposition pour échanger à ce propos,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations respectueuses,

Michel HEINRICH, Président du Pôle métropolitain européen du Sillon Lorrain, Président de la Communauté d'Agglomération d'Epinal,

Mathieu KLEIN, Président de la Métropole du Grand Nancy,

François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole,

Pierre CUNY, Président de la Communauté d'Agglomération Portes de France Thionville,  
David VALENCE, Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges,  
Michel LIEBGOTT, Président de la Communauté d'Agglomération Val de Fensch, Président du  
Pôle métropolitain Frontalier du Nord-Lorrain,  
Laurent TROGRIC, Président de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey,  
Bruno MINUTIELLO, Président de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à  
Baccarat,  
Fabrice CHARTREUX, Président de la Communauté de Communes des Terres Toulaises,  
Simon LECLERC, Président de la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien,  
Gilles SOULIER, Président de la Communauté de Communes Mad-et-Moselle,  
Julien FREYBURGER, Président de la Communauté de Communes Rives de Moselle,  
Pierre LANG, Président de la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach,  
Lionel FOURNIER, Président de la Communauté de Communes Pays Orne Moselle,  
Luc RITZ, Président de la Communauté de Communes Orne Lorraine Confluence,  
Patrick RISSER, Président de la Communauté de Communes du Pays Haut Val d'Alzette,  
Patrick NARDIN, Maire d'Epinal,  
Marc SCIAMANNA, Vice-Président de Metz Métropole,  
Christophe CHOSEROT, Vice-Président de la Métropole du Grand Nancy,  
Clémence POUGET, vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Portes de France  
Thionville.